

## eau en Seine-et-Marne

ACTIONS PRÉVENTIVES

### BEAUMONT-DU-GÂTINAIS

#### Commune

La commune de Beaumont-du-Gâtinais est engagée dans la démarche de réductions de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2008, et est au "zéro phyto" depuis 2016. M. Moncel, maire de la commune, explique comment la démarche a été mise en place, en particulier en ce qui concerne les aménagements.

Publié le 2 septembre 2021

## Contexte



M. Moncel à la remise des Trophées ZÉRO PHYT'Eau en 2018  
©STÉPHANIE HAMON/SEPOMA/CD77

"La commune de Beaumont-du-Gâtinais s'est engagée dans une démarche de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires avec le Département dès 2008.

**En 2012, une rencontre avec le Département et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) 77 a donné lieu à des conseils d'aménagements sur le cimetière et d'autres sites de la commune afin de faciliter un entretien de ces espaces sans produit phytosanitaires.**

**Dès 2015, des vivaces ont été implantées au cimetière en pieds de murs et dans les entre-tombes pour occuper l'espace et limiter le désherbage chimique. Des plantes spontanées sont acceptées, voire favorisées.**

**La commune est au zéro phyto depuis 2016.**

La commune a obtenu sa première fleur au concours « [Villes et Villages Fleuris](http://www.villes-et-villages-fleuris.com/) (<http://www.villes-et-villages-fleuris.com/>) », ainsi que le label « Village de caractère » en 2017.

**En mai 2018, un nouveau bilan est fait avec les services du Département de Seine-et-Marne sur les aménagements.**

ments possibles au cimetière. La commune reçoit le Trophée ZÉRO PHYT'Eau en juin 2018.

L'entretien de l'ensemble des espaces communaux est assuré par quatre agents communaux (qui ont aussi d'autres missions)."

## Quelles techniques alternatives au désherbage chimique avez-vous mises en place ?



Jointoiment des caniveaux en pavés  
©STÉPHANIE HAMON/SEPOMA/CD77

"Nous avons commencé par utiliser **le désherbage thermique**, mais cela ne nous a pas donné entière satisfaction. Les employés communaux avaient tendance à procéder au brûlage plutôt qu'à un simple choc thermique. De plus, l'utilisation d'une flamme reste un risque.

**Sur les caniveaux, nous avons testé diverses solutions** comme l'utilisation de brosses métalliques, mais ce qui a fonctionné le mieux était un passage régulier de la balayeuse. Cela ne suffit pas en soit, c'est pourquoi **les agents font un désherbage à la binette avant le passage de la balayeuse**. Cela n'est pas facile, mais pour le moment c'est la seule solution qui nous convienne. Les agents ont réussi à s'organiser pour réaliser cette tâche efficacement, sans y passer trop de temps. C'est aussi avoir le réflexe, quand on circule dans la commune et qu'on voit une herbe haute dans le caniveau, de l'arracher.

**Sur les axes principaux, nous avons cimenté les caniveaux en pavé**. Cela facilite leur entretien. Mais attention, cela entraîne aussi plus de ruissellement."

## Comment a été mise en place la démarche d'aménagement du cimetière?



Allées secondaires enherbées, céréaiste cotonneux, pâquerettes dans le cimetière ancien  
©STÉPHANIE HAMON/SEPOMA/CD77

"La commune s'était engagée depuis 2008 avec le Département, et n'utilisait plus de produits phytosanitaires sur la majorité des espaces. Dans l'objectif d'atteindre le « zéro phyto », il a fallu trouver des solutions pour l'entretien du cimetière.

Il y a en réalité deux cimetières sur le même site, l'un ancien, l'autre plus récent. Or, le désherbage de l'ancien cimetière était difficile : il comporte des vieilles tombes disposées de façon irrégulière. L'herbe poussait notamment entre les tombes, dans des zones difficiles d'accès.

C'est pour cela que **nous avons décidé de planter des vivaces sur ces espaces**. Cela a apporté de la couleur : il y a un carré de fleurs blanches, un carré de fleurs mauves...



Valérianes dans le cimetière ancien  
©STÉPHANIE HAMON/SEPOMA/CD77

**Nous avons aussi laissé se développer certaines espèces naturellement.** Il y a un coin du cimetière où nous avons laissé pousser la valériane, qui était présente spontanément. C'est très joli quand c'est en fleurs mais, une f

ois les plantes déflouies, leur aspect entraîne des réactions négatives de la population. Il faut donc les couper dès qu'elles ont fleuri. Cela demande de la vigilance à M. Pasquier, l'agent responsable du service voirie et espaces verts, mais il connaît bien les dates de floraison.

**Il a fallu aux habitants une période d'adaptation** pour accepter ce nouvel aspect du cimetière, mais maintenant les gens se sont habitués.



Allée secondaire  
enherbée  
© STÉPHANIE  
HAMON/CD77/SEPOMA

**Nous avons aussi refait l'allée principale du cimetière ancien** qui était dégradée : l'enrobé ancien a été gratté et pilonné. Ce gravier d'enrobé a été remis en place sur une couche de 10 à 15 cm, sous laquelle a été mis en place un géotextile.

**Les allées secondaires de l'ancien cimetière ont été semées** d'un mélange de gazon à pousse lente. Leur largeur ne permettant pas le passage à la tondeuse, elles sont entretenues à la débroussailluse. »

## Comment avez-vous expliqué ces changements aux habitants ?



Panneau à l'entrée du cimetière (2017)  
©STÉPHANIE HAMON/SEPOMA/CD77

« J'ai fait beaucoup de communication verbale, j'ai donné des explications aux habitants quand ils posaient des questions.

Le passage au zéro phyto sur l'ensemble de la commune a permis aux habitants de mieux comprendre les changements sur des zones plus sensibles, comme le cimetière, mais aussi le stade.

Ainsi, avant de modifier l'entretien du cimetière, nous avons déjà changé l'aspect de certains trottoirs, en laissant l'herbe se développer naturellement au pied des bâtiments pour former une bande enherbée, qui est entretenue à la débroussailluse. L'idée était de laisser la nature reprendre sa place et de l'entretenir. C'est aussi ce que nous avons fait au stade.

Grâce à cela, la population s'est habituée à voir plus de végétation dans les espaces communaux.

Lorsque nous avons reçu le Trophée ZÉRO PHYT'Eau, nous avons eu droit à des panneaux expliquant notre démarche. Nous en avons mis certains en place, y compris au cimetière. Nous en avons gardé d'autres pour la communication lors d'événements : ils ont par exemple servi sur notre barnum lors de la brocante de la commune, accompagnés de photos de nos aménagements.

J'ai actuellement pour projet d'emprunter l'exposition ZÉRO PHYT'Eau du Département pour permettre aux habitants de comprendre plus en détail l'intérêt du zéro phyto. »

## **Vous avez bénéficié d'un accompagnement par le Département, avec une première rencontre sur le cimetière qui associait le Département et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne. Qu'est-ce que cela vous a apporté ?**

« L'accompagnement du Département m'a sensibilisé à la question de la pollution par les produits phytosanitaires. Cela nous a aussi fait prendre conscience du fait que la nature était présente à Beaumont-du-Gâtinais.

Cet accompagnement m'a aussi ouvert les yeux sur deux autres choses :

- **L'intérêt d'un fleurissement de nos espaces tout en préservant l'environnement.** Beaumont-du-Gâtinais a obtenu sa première fleur au concours Villes et Villages Fleuris il y a trois ans. Nous avons pour objectif d'aller vers la deuxième fleur. Pour cela, nous privilégions les vivaces, les rosiers, les plantes qui ne demandent pas trop d'arrosage. Nous avons mis en place un arrosage automatique ciblé à l'aide de tuyaux poreux, et nous avons installé une citerne de récupération d'eau de pluie.

- **L'importance de la gestion des eaux de pluie en favorisant l'infiltration.** Les aides du Département à l'aménagement des cimetières sont conditionnées au fait que les projets doivent favoriser l'infiltration des eaux de pluie. Cela m'a fait regretter d'avoir utilisé du béton désactivé pour certains aménagements, comme sur la place de l'église. Ce type d'aménagement facilite l'entretien sans désherbant chimique, mais cela entraîne beaucoup de ruissellement. Quand il y a des pluies intenses, comme nous avons pu en avoir ces derniers jours, cela peut saturer les réseaux d'eau pluviale. Maintenant, je préfère privilégier des matériaux perméables, qui permettent l'infiltration à la parcelle.

**Pour nos projets d'aménagements, nous prenons en compte systématiquement ces trois axes :**

- faciliter l'entretien sans produit phytosanitaire
- fleurir durablement
- favoriser l'infiltration des eaux pluviales

C'est le cas notamment sur le lotissement communal, que nous sommes en train de réaliser.

Par ailleurs, **la première rencontre, qui avait été réalisée par les services du Département et en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), m'a permis de nouer contact avec cette structure** et de découvrir les services qu'elle proposait. Depuis, nous avons collaboré sur d'autres projets. Récemment, nous avons entièrement réaménagé le parc derrière la mairie. Il a été nettoyé et nous avons installé un parcours de santé et une aire de jeux pour les enfants. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) nous a aidé à faire un état des lieux de nos arbres sur ce parc et à identifier les arbres dangereux

qui nécessitaient un abattage. »

## Quels conseils donneriez-vous à une commune qui souhaite se lancer dans ce type de démarche ?

« Cette démarche demande une réflexion préalable, mais il ne faut pas hésiter à se lancer, même sur des espaces sensibles pour la population, comme le stade ou le cimetière.

La communication envers les habitants est un élément clé de la démarche. Il faut expliquer les changements. Il ne faut pas négliger la communication en direct avec les habitants, pour répondre à leur questions. On peut la compléter par des panneaux ou des expositions, par exemple. »

## TÉLÉCHARGER : RETOUR D'EXPÉRIENCE PARTAGÉ LORS DE LA REMISE DES TROPHÉES ZÉRO PHYT'EAU 2018



Retour d'expérience de la commune de Beaumont, cimetière - 18 juin 2018 PDF - 2.28 Mo (/sites/eau.seine-et-marne.fr/files/media/downloads/retourexperiencecommunebeaumontcimetiere18juin2018.pdf)